

1. Identification du produit et de la compagnie	
Fabricant HENRY COMPANY 909 N. Sepulveda Blvd., Suite 650 El Segundo, CA 90245-2724 Pour renseignements : Services techniques Numéro de téléphone : (800) 486-1278 Site Web : www.henry.com www.bakor.com	En cas d'urgence (déversement, fuite, feu, explosion) : Composer le numéro suivant : Au Canada, CANUTEC : 613-996-6666 Aux États-Unis, CHEMTREC : (800) 424-9300
Date de publication : le 22 juin 2009 Nom du produit : BK93018 – 930-18 APPRÊT POLY-TAC Code du produit : BK93018 Utilisations du produit/matériau Apprêt caoutchouté pour membranes en rouleau et membranes imperméabilisantes de bitume caoutchouté appliquées à chaud	

2. Composition/Information sur les ingrédients			
Ingrédient	Numéro CAS		Pourcentage du poids total
RÉSINE HYDROCARBONÉE	68132-00-3		10 - 20
polymère	9003-55-8		5 - 10
toluène	108-88-3		60 - 80
ingrédients inertes			<Balance>
Les substances faisant partie du présent produit ont été préenregistrées conformément à la réglementation REACH – (EC) No. 1907/2006. Consulter la section 15 pour plus d'information.			

CARACTÉRISTIQUES CRITIQUES
AVERTISSEMENT! Liquide combustible. Les vapeurs peuvent causer étourdissements, céphalées, nausées, perte de coordination et irritation des voies respiratoires. Cause des irritations cutanées. Apparence/Odeur : liquide bleu, odeur de solvant pétrolier

3. Identification des risques
Voie(s) de pénétration primaire(s) Inhalation Risques pour les yeux Peut causer une irritation des yeux (brûlure, larmolement, rougeur ou enflure). Risques pour la peau Peut causer une irritation de la peau et une dermatite de contact s'il y a contact prolongé. Risques reliés à l'ingestion Peut être dangereux si avalé. Peut causer douleurs gastriques, vomissements et diarrhées. Risques reliés à l'inhalation L'exposition aux vapeurs peut causer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation des vapeurs ou des embruns peut causer une dépression du système nerveux central, des étourdissements, des céphalées, des nausées et une perte de coordination. L'exposition chronique au toluène peut entraîner des dommages au foie et aux reins et causer des anomalies congénitales.

4. Premiers soins
Yeux S'il y a contact, ouvrir grand les paupières et rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir immédiatement des soins médicaux si une irritation se développe et persiste.

4. Premiers soins (suite)**Peau**

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la zone touchée avec du savon et de l'eau.

Ingestion

Obtenir immédiatement des soins médicaux. NE PAS FAIRE VOMIR. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une victime inconsciente. Communiquer immédiatement avec un médecin ou un centre antipoison.

Inhalation

Amener la personne incommodée à l'air frais. Si elle respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Remarque à l'attention du médecin

L'aspiration du liquide dans les poumons lors de la déglutition ou du vomissement peut causer une inflammation des poumons, des dommages sérieux aux poumons et même la mort par pneumonie chimique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'inflammabilité : 6°C (42,8°F)

Méthode de mesure du point d'inflammabilité : PMCC (appareil Pensky-Martens en vase clos)

Classification d'inflammabilité : Classe 3; P.G. II

Limite inférieure d'explosivité : 1,4

Limite supérieure d'explosivité : 7,4

Risques de feu et d'explosion

Lors d'un feu, des gaz irritants et toxiques peuvent être relâchés, comme du carbone, du dioxyde de carbone, du buta-1,3-diène, du styrolène et des traces de monoxyde de carbone.

Agents extincteurs

Mousse chimique, dioxyde de carbone (CO₂), poudre extinctrice ou eau pulvérisée lors de feux de faible importance.

Instructions en cas d'incendie

Les pompiers devraient porter des appareils respiratoires autonomes et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre lors de fuites accidentelles

Contenir et/ou absorber le déversement à l'aide de matières inertes (p. ex. sable, vermiculite). Ramasser et mettre au rebut conformément aux règlements en vigueur. Empêcher le déversement dans les voies d'eau et les égouts.

7. Manutention et entreposage**Précautions lors de la manutention et de l'entreposage**

Conservé dans des contenants bien fermés. Entreposer dans un endroit frais, sec et largement ventilé. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

8. Mesures de protection personnelle contre l'exposition**Mesures d'ingénierie**

Utiliser en présence d'appareil de ventilation générale et locale par aspiration. Lorsque le produit est utilisé à l'extérieur, se tenir loin des entrées d'air des bâtiments ou encore, fermer et sceller les entrées d'air pour empêcher le produit de pénétrer dans le bâtiment.

Protection des yeux et du visage

Il est recommandé de porter des lunettes protectrices avec écrans latéraux ou des lunettes-masque.

Protection de la peau

Utiliser des gants de protection contre les produits chimiques, des manchettes de protection et un tablier résistant aux solvants pour empêcher tout contact avec la peau.

8. Mesures de protection personnelle contre l'exposition (suite)**Protection des voies respiratoires**

Le niveau de protection des voies respiratoires requis doit être évalué selon les expositions aux produits chimiques par un professionnel de la santé ou de la sécurité. Au besoin, utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré équipé d'une cartouche de protection contre les vapeurs organiques, approuvé par la NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health).

Les limites d'exposition en milieu de travail pour les ingrédients individuels (le cas échéant) sont énumérées ci-après.

Ingrédient(s) – Limites d'exposition

toluène

- ACGIH TLV-TWA 20 ppm
- OSHA PEL-CEILING 300 ppm
- OSHA PEL-PEAK 500 ppm
- OSHA PEL-TWA 200 ppm

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence**

Liquide bleu

Odeur

Odeur aromatique de pétrole

Type de produits chimiques : mélange

État physique : liquide

Point d'ébullition : 110,6°C (231°F)

Densité relative : 0,9

Pourcentage de matières volatiles : 73-79%

Pression de vapeur : 47 à 20°C (68°F)

Densité de vapeur : 3,14

Facteur pH : ne s'applique pas

Solubilité : insoluble dans l'eau

Vitesse d'évaporation : 0,10-0,15

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : stable

Polymérisation dangereuse : on ne s'attend pas à ce qu'elle se produise.

Conditions à éviter (stabilité)

À tenir loin des sources d'ignition, de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Matériaux incompatibles

Éviter tout contact avec les alkalis forts et les acides minéraux forts.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition ne risque pas de se produire si le produit est manutentionné et entreposé correctement.

11. Information toxicologique**Effets chroniques/effets cancérigènes**

Aucun des ingrédients du présent produit dont les concentrations sont égales ou supérieures à 0,1% n'a été déterminé comme étant cancérigène par le CIRC, le NTP, l'OSHA ou l'ACGIH.

Information toxicologique diverse

Dans l'ensemble, des essais toxicologiques n'ont pas été effectués sur le présent produit. Les données toxicologiques disponibles pour les ingrédients individuels sont résumées ci-après.

11. Information toxicologique (suite)**Ingrédient(s) – Données toxicologiques**

toluène

LD50 (oral, rat) : 2600-7500 mg/kg

LC50 (rat) : 7350 ppm (exposition de 4 heures)

LD50 (cutané, lapin) : 12225 mg/kg

12. Information écologique

Aucune information n'a été identifiée.

13. Considérations relatives à la mise au rebut

Mettre au rebut conformément aux lois gouvernementales municipales, provinciales et fédérales applicables.

14. Information concernant le transport**Voie terrestre :** UN1133, Adhesives, 3, II**IMDG** UN1133, Adhesives, 3, II**IATA** UN1133, Adhesives, 3, II**Pictogrammes****15. Information sur la réglementation****Information sur la réglementation des États-Unis**

Il se peut que le bitume contienne des produits chimiques en quantité détectable, reconnus par l'État de Californie pour causer le cancer ou constituer un danger pour la reproduction.

Ingrédient(s) – Information sur la réglementation des États-Unis

toluène

SARA Titre III – Section 313 Formulaire 'R'/TRI – Produit chimique à signaler

Ingrédient(s) – Information sur la réglementation selon l'État (États-Unis)

toluène

New Jersey – Risque dans le lieu de travail

New Jersey – Risque environnemental

New Jersey – Risque particulier

Pennsylvanie – Risque dans le lieu de travail

Pennsylvanie – Risque environnemental

Californie – Proposition 65

Massachusetts – Substance dangereuse

Ville de New York – Substance dangereuse

Information sur la réglementation canadienne

Le présent produit a été classifié conformément aux critères de risque du CPR. La présente fiche signalétique contient toute l'information requise par le CPR. Classification SIMDUT : B2 – Liquide inflammable, D2B – Toxique.

Ingrédient(s) – Information sur la réglementation canadienne

toluène

SIMDUT – Liste de divulgation des ingrédients

15. Information sur la réglementation (suite)

Information réglementaire de l'Union Européenne (UE)

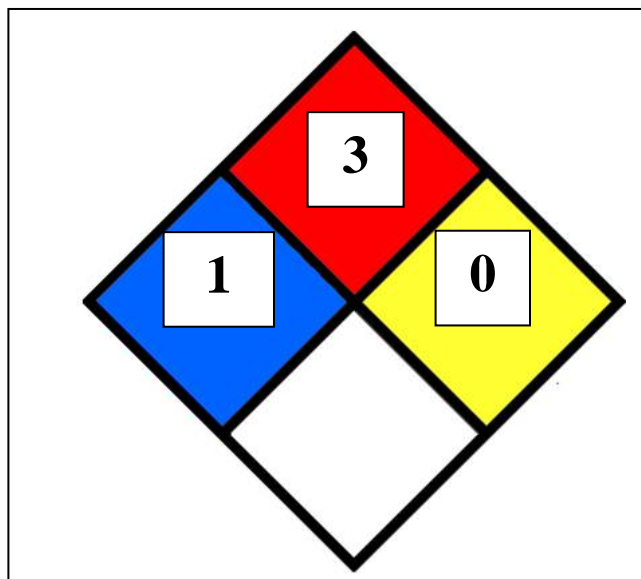
Information sur l'inscription à REACH :

Substance (n° CAS)	Numéro de référence
Toluène (108-88-3)	05-2114367072-54-0000
Résine hydrocarbonée (68132-00-3) Ne s'applique pas – Polymère (les monomères ci-dessous ont été préenregistrés)	
- Cyclopentadiène (654-92-7)	05-2114501910-62-0000
Polymère styrène-butadiène Ne s'applique pas – Polymère (les monomères ci-dessous ont été préenregistrés)	
- Styrène (100-42-5)	05-2114367032-58-0000
- Buta-1,3-diène (106-99-0)	05-2114367037-48-0000

SIMDUT – Canada (pictogrammes)



NFPA



SIMD

SANTÉ	1
INFLAMMABILITÉ	3
RÉACTIVITÉ	0
PROTECTION INDIVIDUELLE	

16. Autre information

Révision/Information de l'auteur

La présente fiche signalétique remplace la fiche signalétique précédente en date du 10 novembre 2008.

Avis de non-responsabilité

Bien que le présent document ait été préparé avec une diligence raisonnable, nous ne consentons aucune garantie et ne faisons aucune représentation quant à l'exactitude ou l'intégralité de l'information aux présentes, ni n'assumons aucune responsabilité quant à la pertinence de la présente information pour les fins prévues de l'utilisateur ou pour les conséquences de son utilisation. Il revient à chaque individu de déterminer la pertinence de la présente information pour ses fins particulières.